

Exigeons l'interdiction de la chasse à la marmotte en France !

Cela peut paraître incroyable mais aujourd'hui, en France, on continue de chasser la marmotte. Dans une dizaine de départements français, ce massacre commence ce dimanche 11 septembre avec l'ouverture de la saison de chasse 2022-2023.

La marmotte est un animal très apprécié des Français : cartes postales, peluches et autres objets à son effigie s'arrachent dans les régions de montagne où offices du tourisme, collectivités et entreprises la brandissent comme argument de vente dans leurs logos et communications. Consensuelle, "mignonne", inoffensive : la marmotte a tout pour plaire et est un véritable atout pour les acteurs économiques qui usent et abusent de son image. Mais le lobby de la chasse n'épargne personne, pas même cet emblème des Alpes : l'année dernière, en Savoie, plus de 400 marmottes ont été tuées pour le simple plaisir de quelques individus.

La marmotte est pourtant un animal protégé par la Convention de Berne, un traité international que la France a ratifié en 1990 et qui est censé assurer la conservation de la faune sauvage. La marmotte figure dans l'annexe III et fait l'objet, à ce titre, de mesures de protection spécifiques. Sa gestion doit ainsi "*être réglementée afin de maintenir les populations hors de danger*". Problème : il n'y a, à ce jour, aucun comptage officiel permettant de connaître avec exactitude l'état de la population de marmottes et l'on joue sur cette méconnaissance pour continuer à autoriser sa chasse. Ces dernières se portent pourtant bien mal, victimes des effets du réchauffement climatique, des incivilités des randonneurs ou du comportement des chiens et l'on s'inquiète déjà de voir ce sympathique rongeur disparaître des montagnes françaises. Un arrêté préfectoral interdit d'ailleurs sa chasse dans le Cantal et les Pyrénées Orientales pour la saison 2022-2023.

On préserve d'un côté, mais on tue de l'autre. Sans raison. Il n'est pas question ici d'une chasse tentant de se justifier par un quelconque besoin de "régulation" : cette activité reste autorisée dans le seul but de donner satisfaction à une poignée de chasseurs adeptes de cette pratique archaïque.

La marmotte est un être vivant, doté de sensibilité qui doit être protégé en tant que tel. Nous demandons aujourd'hui au gouvernement d'interdire cette chasse absurde sur l'ensemble du territoire français et de retirer dès à présent la marmotte de la liste des espèces chassables.

- [En savoir plus](#) ;

- [La pétition](#).

Liste des signataires :

Jean-David Abel, Administrateur de Mountain Wilderness ; **Charlotte Arnal**, Présidente de l'association Humanisma ; **Muriel Arnal**, Présidente fondatrice de One Voice ; **Nadia Baschon**, Présidente de la Société protectrice des animaux (SPA) de Savoie ; **Morgan Ceulemans**, Responsable de Conscience Impact Ecologie - Savoie ; **Monique Constant**, Présidente de l'Association pour la Protection, l'Etude et la Valorisation des marmottes (APEVM) ; **Marie-Paule de Thiersant**, Présidente de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes ; **Michèle Durieux**, Présidente du Collectif animalier du 06 ; **Frédéric Daniel**, Vice-président d'Agir pour le Vivant et les Espèces Sauvages (AVES) France ; **Pauline di Nicolantonio**, Présidente de l'Association Justice Animaux Savoie (AJAS) ; **Frédéric Freund**, Directeur de l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) ; **Marc Giraud**, Porte-parole de l'Association Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) ; **Brigitte Gothière**, Directrice et cofondatrice de L214 - Ethique & Animaux ; **Sandra Guyomard**, Présidente du Réseau Cétacés ; **Reha Hutin**, Présidente de la Fondation 30 millions d'amis ; **Marie-Laure Laprade**, Présidente de l'association Education Ethique Animale ; **Christophe Marie**, Directeur adjoint de la Fondation Brigitte Bardot (FBB) ; **Gérard Martin**, Administrateur de Convention Vie et Nature ; **Marc Peyronnard**, Président de France Nature Environnement (FNE) Savoie ; **Amandine Sanvisens**, Présidente de Paris Animaux Zoopolis (PAZ) ; **Louis Schweitzer**, Président de La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) ; **Nathalie Soisson**, Vice Présidente de l'Association de Protection des Animaux par le Droit (APRAD) ; **Benoît Thomé**, Président d'Animal Cross; **Elodie Vieille Blanchard**, Présidente de l'Association végétarienne de France (AVF).